

Image not found or type unknown



Construction d'une maison en lot arrière de la propriété voisine

Par **diego**, le **11/04/2011** à **11:37**

Bonjour,rrnrnMes voisins viennent de vendre un terrain en lot arrière de leur propriété,le permis de construire vient d'être accordé,le passage à ce lot est accordé pour y accéder est à 2,50mètres de ma clôture,ce qui m'inquiète c'est le passage des camions avec le matériel pour construire.Mon soucis se situe au niveau des fondations de ma maison(sous-sol à 2.50m de la clôture)+nuisance future:passage de plusieurs voitures permanent +passage des fluides sur ce même passage!!!rnEn attente d'une réponse de votre part,recevez mes salutations.